

GUINÉE ÉQUATORIALE
Procès inique de « mercenaires putschistes »
présumés

Index AI : AFR 24/010/2005
ÉFAI

Mardi 7 juin 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alors que six Arméniens reconnus coupables de participation à un coup d'état présumé en Guinée équatoriale l'année dernière attendent leur libération après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle pour raisons humanitaires, Amnesty International a déclaré ce mardi 7 juin 2005 que de très nombreuses violations des droits humains avaient été commises lors de l'arrestation, du procès et de la détention des « mercenaires » présumés.

Dans un nouveau rapport rendu public ce jour sous le titre [Equatorial Guinea: A trial with too many flaws](#) (index AI : AFR 24/005/2005), l'organisation expose en détail les violations des droits humains constatées tout au long de la mise au jour du complot présumé contre le président Teodoro Obiang Nguema, et durant les poursuites engagées contre les auteurs présumés de cette conspiration, que plusieurs hommes d'affaires britanniques, dont Mark Thatcher, ont été soupçonnés d'avoir financée.

« Toute personne, même accusée d'être un "mercenaire", a droit à un procès équitable et à la protection de ses droits, a déclaré Kolawole Olaniyan, directeur du programme Afrique d'Amnesty International. Ceux-ci incluent le droit à être présumé innocent tant que l'on n'a pas été reconnu coupable, ainsi que le droit de n'être soumis ni à la torture, ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Dans cette affaire, ces droits ont été violés de manière flagrante. »

Les conclusions du rapport se fondent sur les observations des délégués d'Amnesty International qui ont suivi le déroulement du procès pendant trois mois.

« Aucun élément de preuve n'a été présenté lors du procès pour étayer les charges retenues contre les accusés, et les allégations selon lesquelles ceux-ci auraient été torturés pendant les interrogatoires pour obtenir des "aveux" ont été systématiquement ignorées par le tribunal », a ajouté Kolawole Olaniyan.

« Plutôt que de garantir la justice, les magistrats semblaient davantage vouloir réunir des informations pour une autre procédure engagée au civil par le gouvernement équato-guinéen contre

plusieurs hommes d'affaires britanniques qu'il accusait d'avoir financé le coup d'État supposé. »

Amnesty International a, entre autres recommandations, appelé le gouvernement à faire en sorte que l'appel interjeté par les avocats de la défense soit examiné immédiatement et équitablement. L'organisation a également engagé les autorités à mener sans délai une enquête exhaustive sur les allégations de torture et de violations des droits humains et à déférer à la justice les personnes soupçonnées d'être responsables de ces agissements.

Ces allégations de torture concernent notamment le ressortissant allemand Gerhard Eugen Merz arrêté le 8 mars 2004 et décédé dix jours plus tard. Plusieurs accusés sud-africains ont déclaré au tribunal avoir vu cet homme mourir sous leurs yeux après avoir subi des tortures particulièrement brutales, notamment des brûlures infligées avec un briquet au niveau du dos et des pieds.

Complément d'information

Depuis l'accession à la présidence de Teodoro Obiang Nguema Mbasogo en 1979, Amnesty International a recensé plus d'une dizaine d'allégations de tentatives de putsch. L'annonce qu'un complot contre l'État vient d'être déjoué est généralement suivie d'une vague d'arrestations ponctuée de tortures et de procès iniques. Au tribunal, les autorités apportent rarement des éléments de preuve venant étayer les charges retenues contre les accusés. Celles-ci sont d'ailleurs souvent fondées sur des « aveux » arrachés sous la torture. Jusqu'à récemment de telles affaires passaient le plus souvent inaperçues aux yeux de la communauté internationale.

En 2004, aux moins trois tentatives de coup d'État ont ainsi été alléguées qui ont donné lieu à l'arrestation d'environ 200 personnes. La plupart d'entre elles sont toujours détenues sans inculpation ni jugement, beaucoup étant considérées comme des prétendants au pouvoir et représentant donc une menace pour l'actuel président Teodoro Obiang Nguema.

Au début de décembre 2004, quatre hommes et une femme ont été jugés par un tribunal militaire qui les a reconnus coupables de trahison, « terrorisme » et espionnage. Ils ont été condamnés à des peines allant de vingt-deux à vingt-six ans de réclusion. D'après certaines sources, ces cinq personnes ont été grièvement torturées et la femme, violée par plusieurs membres des forces de sécurité. ●

Le rapport complet *Equatorial Guinea: A trial with too many flaws* (index AI :

AFR 24/005/2005), peut être consulté sur le site de l'organisation, à l'adresse suivante : <http://web.amnesty.org/library/index/engaf240052005>

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>